



# Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale (CVS) du Mardi 3 mars – 14h30

**Étaient présents :** M. ROUSSELET (Directeur), Mme RICHARD (Présidente et bénévole membre du CA), M. CHARRON (Représentant du personnel, Animateur, M. GLOANEC (Résident), M. CORGNE (Représentant des familles), Mme Caroline SALMON (Cadre de santé), Mme BENETTI (Co-présidente, résidente), Mme PERRON (Résidente), Mme MARTINEAU (Représentante du personnel), Mme BOUCAUD (Bénévole membre du CA), Mme Marie-Claude PARIS (Représentante des familles), Mme GAUTHER-VIVIER Isabelle (mandataire judiciaire, représentante des représentants légaux) Mme RIBANNEAU (Qualificienne)

**Excusés :**

## Ordre du jour

1. Paroles aux résidents ..... 2
2. Projet d'établissement 2026 - 2030..... 3
3. Présentation du formulaire « plainte et réclamation » .. 3
4. Rapport d'activité Vie sociale et culturelle..... 4
5. Questions diverses..... 5

Début de séance : 14h30

**Le précédent procès-verbal est approuvé par l'ensemble des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS).**

Avant d'entamer l'ordre du jour, Mme RICHARD souhaiterait être informée des personnes décédées avant de se rendre dans l'établissement. Après discussion, Mme PARIS se propose de la prévenir en cas de décès d'un résident.

## 1. Paroles aux résidents

Mme PERRON et M. GLOANEC étaient présents lors de la réunion de préparation du CVS et se font les porte-paroles des sujets abordés collectivement :

- Déambulation des résidents :

Les résidents remontent des dérangements dans les chambres et des gênes occasionnés par les cris de certains résidents. Concernant la gestion des résidents en situation de déambulation, Mme SALMON rappelle que certains d'entre eux, atteints de maladies neurodégénératives, manifestent des angoisses qui se traduisent par des déplacements constants, de jour comme de nuit.

Les professionnels réfléchissent en équipe afin de trouver des solutions d'accompagnements adaptées et répondre au mieux à ce besoin de se déplacer. Différentes pistes sont mises en place, telles que les essais de tracés au sol ou des zones lumineuses, des pictogrammes, la mise à disposition des poupées d'empathie, ou encore l'accompagnement à la marche par les professionnels de nuit.

Des solutions occupationnelles sont aussi testées, bien que leur efficacité reste variable.

Par ailleurs, les médecins traitants sont avertis des situations.

Mme SALMON précise qu'au-delà des pistes envisagées, les résidents sont libres de se déplacer et il est interdit de fermer leur porte à clés, cela serait assimilé à une forme de contention.

Les troubles du comportement (cris, déambulation) ne sont pas évidents pour les résidents à proximité et les membres entendent les difficultés que cela peut représenter.

- Temps de présence des soignants

Certains résidents estiment que le temps accordé pendant les toilettes, l'aide à l'habillage et les couchers ne sont assez longs. Les résidents apprécieraient passer plus de temps à échanger avec les professionnels.

Le cadre de santé précise cependant que le niveau de soins reste constant, mais que certaines périodes de l'année peuvent être plus tendues pour les professionnels (épidémie, ...) comme a été le cas en février. Mme SALMON ajoute qu'un groupe de travail est en cours pour ajuster le temps et explorer les améliorations possibles.

- Activités et vie sociale :

La kafét ouverte un samedi par mois est toujours bien investie par les résidents et contrario de la séance de cinéma qui est proposée le dimanche.

Des demandes ont été relevées, comme l'organisation de sorties en plein air et le maintien des rencontres intergénérationnelles. Effectivement, Mme PERRON et M. GLOANEC relaient la demande d'investir les extérieurs autour des jeux (palais, jeux de boules) et la possibilité d'aller à la pêche pour organiser une après-midi conviviale, aller dans le parc, échange avec les enfants.

Monsieur CORGNE propose de solliciter l'association de pêche de RETIERS pour aller au Pré-Pirot qui est accessible pour les fauteuils roulants. Cet espace est connu des résidents et de l'établissement qui y avait organisé un ramassage de déchets intergénérationnel par le passé.

Une proposition est rediscutée de présenter les nouveaux arrivants en salle à manger le midi afin de faciliter leur intégration. Monsieur CHARRON confirme que cela sera fait.

Les résidents tiennent à remercier les bénévoles pour leur participation actives dans la vie de l'établissement.

- Projet Mini-bus

Monsieur CHARRON est toujours en recherche active de subvention pour l'achat d'un véhicule adapté de 70 000€. Le sujet sera à l'ordre du jour du prochain CA, à ce jour 40 000€ sont subventionnés et une cagnotte en ligne est prévue sur le nouveau site internet de l'établissement.

## 2. Projet d'établissement 2026 - 2030

Monsieur ROUSSELET rappelle aux membres du cvs que le Projet d'établissement, qui définira les grandes orientations pour les 5 années à venir, est en cours de rédaction. Il a été retardé par la crise sanitaire et d'autres urgences internes, mais l'ARS et le Conseil Départemental (CD) ont fixé un délai pour sa finalisation.

Un cabinet extérieur est sollicité pour accompagner l'établissement dans cette démarche.

Le groupe pilote de 10 professionnels de l'établissement va être amené à définir les axes de travail prioritaires autour des sujets suivants et en lien avec les objectifs du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) :

La qualité des prestations, notamment en matière de soins, d'animations, de restauration, entretien du linge.

Quelques exemples :

L'organisation du travail et la gestion des ressources humaines.

Les coopérations avec les kinésithérapeutes et les pharmaciens.

L'aménagement (rails de transfert) et les travaux.

La bienveillance et les formations associées...

Le calendrier prévisionnel prévoit une première phase de travail avant l'été, une rédaction en septembre et une validation en octobre.

Les membres du CVS seront associés à cette démarche et un document synthétique sera proposé à destination des résidents et de leurs proches.

## 3. Présentation du formulaire « plainte et réclamation »

Monsieur ROUSSELET introduit la démarche de gestion de plaintes et réclamations avec notamment la mise à disposition d'un nouveau formulaire dédié.

Il est recommandé la mise en place de deux documents distincts : l'un destiné aux professionnels pour signaler les événements indésirables, l'autre à l'usage des résidents et de leurs proches pour exprimer leurs plaintes et réclamations.

Le formulaire « plaintes et réclamations » est présenté et expliqué par Mme RIBANNEAU. Après plusieurs échanges, le formulaire est validé par l'ensemble des membres du CVS. Il sera disponible sur le site internet, à l'accueil ainsi que dans les espaces de vie.

Cette démarche permet de recueillir l'expression des résidents ou de leur famille et mettre en place des actions correctives de façon à ce que le dysfonctionnement ne se reproduise pas. Une réponse sera systématiquement adressée aux plaignants par la direction.

Un courrier d'information sera envoyé et de l'affichage sera fait dans l'établissement.

A la demande de Mme PERRON, une proposition a été faite pour ajouter une fiche afin de recueillir les réussites et les progrès réalisés.

L'ensemble des membres du CVS sont favorables à l'idée de mettre en valeur les points positifs et ce sujet sera rediscuté dans le cadre du projet d'établissement ou à l'occasion d'une réunion de préparation du cvs.

## 4. Rapport d'activité Vie Sociale et Culturelle

Monsieur Christophe CHARRON présente le bilan des activités de Vie sociale et culturelle 2024 qui démontrent que l'animation et le lien social sont au cœur des préoccupations de l'établissement.

L'équipe comprend deux animateurs à temps plein, deux services civiques, ainsi que 48 bénévoles qui jouent un rôle essentiel dans l'organisation des événements, sans oublier les stagiaires et les professionnels détachés sur des temps d'activité.

Les financements actuels permettent de soutenir plusieurs projets, dont un séjour annuel à Locquirec, dans le Finistère, où chaque résident contribue à hauteur de 200 €.

La dynamique autour du parc de l'établissement est maintenue avec la collaboration active de tous les partenaires (école, collège, lycée, foyers...). Le projet est de développer l'espace animalier avec l'arrivée d'un poulailler et la mise en reproduction des 2 chèvres.

L'action "Sportez-vous", qui avait rencontré un franc succès, pourrait être reconduite sous un autre format pour promouvoir le « sport santé » pour tous.

Concernant l'aspect financé, le bilan est positif avec une dépense total de 10 758.61 avec des recettes à 12 519.86 € soit un d'excédent de 1 761.25 €.

### PROJETS 2025 :

- Arrivée de Marie et Yoann, JVSC (fin février).
- Recherche de financements pour véhicule TPMR, séjour vacances, semaine bleue...
- Séjour vacances programmé en juin 2025.
- Reconduction de la fête de l'été (24 juin 2025) et de la fête des familles (5 septembre 2025)
- Nouvelle participation partenariale à la semaine bleue

- Reconduction de l'action « Sportez-vous bien ! » (automne 2025)
- Reconduction du projet « Olympiades » en inter-résidences.
- Redémarrage du projet coopératif « espace animalier » (mise en place d'un poulailler, multiplication des chèvres...)
- Continuité des projets partenariaux avec différents publics : écoles maternelles et élémentaires, collège, lycée, petits de la MAM, enfants de l'ALSH, ados du pôle jeunesse, résidents du foyer du Bois Macé et de l'Etoile de Siloë...

Monsieur CHARRON, tient à souligner que l'établissement bénéficie depuis 2 semaines de 2 jeunes services civiques, Marie et Yoann, motivés et impliqués pour accompagner les résidents les plus isolés.

Pour finir, un bilan très encourageant qui reflète la richesse de la vie sociale et culturelle de l'établissement toujours ouvert sur le territoire.

Monsieur CHARRON remercie l'ensemble des acteurs qui contribuent à cette dynamique.

## 5. Questions diverses

- Travaux des Salles de bain communes dans chaque secteur :

Monsieur ROUSSELET revient sur la rénovation des salles de bain communes. Les travaux engagés étaient de refaire une isolation à certains endroits, une partie des sols, la peinture (murs et plafonds), l'éclairage et de remplacer les radiateurs pour un cout total de 25 000€.

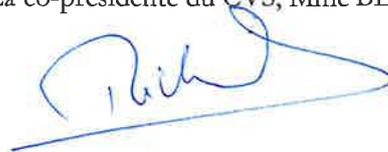
Les professionnels ont souligné que ces changements apportaient un meilleur confort tant pour les résidents que pour les professionnels et Mme SALMON précise que le rangement sera à prévoir par la suite.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée.

Heure de fin de réunion : 16h36

La date du prochain CVS : **le lundi 23 juin à 14h30**

La présidente du CVS, Mme RICHARD  
La co-présidente du CVS, Mme BENETTI



Co-signé du Directeur, M. ROUSSELET



